

SESSION 2013

AGRÉGATION
CONCOURS EXTERNE

Section : GRAMMAIRE

COMPOSITION FRANÇAISE

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : *La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

Ⓐ

Antoine Compagnon a écrit au sujet du roman d'André Gide :

" Les *Faux Monnayeurs* sont soumis à deux exigences contradictoires, chez Edouard comme chez Gide : d'une part embrasser la complexité du réel, d'autre part lui imposer une forme classique. Le roman est éclaté, mais il veut montrer l'écart entre la réalité et l'idée qu'on s'en fait ; il se partage entre le fait divers et le roman à idées. [...] Voilà un roman à "deux foyers", à la fois réaliste et transgressif du réalisme, par conséquent très libre."

Vous confronterez ce jugement à votre lecture des *Faux Monnayeurs*.